

TOYOTA

450 voitures rappelées



Eric Cheli, responsable de la société Toyota à Sevrey. Photo Camille Roux

Eric Cheli, concessionnaire Toyota, explique les mesures mise en place pour palier au remplacement de la pièce défectueuse sur les huit modèles incriminés.

En Saône-et-Loire, près de 450 voitures Toyota porteuses d'une pédale d'accélérateur défectueuse seront rappelées par le constructeur japonais d'ici une dizaine de jours. Une estimation d'Eric Cheli, responsable de la concession Toyota à Sevrey et représentant des concessionnaires de cette marque en France. « Les clients des voitures susceptibles d'être incriminés recevront une lettre à domicile leur soumettant de se rendre chez leur concessionnaire », dit-t-il calmement. « La pièce métallique incriminée » sera alors remplacée en « moins de deux heures ». Et d'ajouter : « Une cellule spéciale a été mise en place pour un accueil privilégié. On remplacera la pièce en moins d'une heure. Les rendez-vous ne prendront pas plus de temps qu'un rendez-vous chez le coiffeur !»

« Une surmédiation »

La crise que traverse le numéro un mondial de l'automobile n'a pas eu, selon lui, de conséquence directe sur les ventes de voitures du concessionnaire Toyota en France. « Nos clients et les personnes intéressées par notre marque ne se laissent pas influencer par la couverture médiatique ». Des médias qui selon lui ont amplifié de « manière inacceptable » ces problèmes techniques.

La campagne de rappel concerne huit modèles construits en février 2005 et fin novembre 2009. Alors que la presse nationale et internationale totalisent à 4,63 millions le nombre de voitures rappelées dans le monde en raison de pédales d'accélérateur défectueuses - dont 1,8 million en Europe », Eric Cheli rappelle que sur les 40 000 000 de voitures produites depuis 2005 dans le monde, « moins de 3% sont susceptibles d'être incriminées ». Le concessionnaire joue la carte de l'apaisement. Informé en « temps réel » par le constructeur nippon, il assure que la situation « va se gérer au quotidien ».

Camille Roux rouxc@lejsl.fr

Publié le 09/02/2010